



CURSUS

Préparation au concours

Gardien-Brigadier de police municipale

Pour l'accès à cette préparation, un **test** est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de remise à niveau) avant de suivre la **Préparation** :
Fondamentaux de la langue écrite et orale

	Interne	Externe
Epreuves d'admissibilité	<p>Rédaction d'un rapport à partir d'un dossier relatif à un évènement survenu dans un lieu public <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc</i> - Séances de correction 24 h / 4 jours</p>	<p>Rédaction d'un rapport à partir d'un dossier relatif à un évènement survenu dans un lieu public <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc</i> - Séances de correction 24 h / 4 jours</p> <p>Réponse à partir d'un texte, à des questions sur la compréhension de ce texte et explication de ce texte <i>Expression écrite : compréhension et explication de texte – 3 devoirs – 1 concours blanc</i> - Séances de correction 22 h / 4 jours</p>
Apport de connaissances	<p>Culture territoriale 12 h / 2 jours</p> <p>Connaissances liées au cadre d'emplois 12 h / 2 jours</p> <p>Santé et sécurité au travail 12 h / 2 jours</p>	<p>Culture territoriale 12 h / 2 jours</p> <p>Connaissances liées au cadre d'emplois 12 h / 2 jours</p> <p>Santé et sécurité au travail 12 h / 2 jours</p>
Epreuves d'admission pour les admissibles	<p>Entretien avec le jury <i>Acquis de l'expérience - Méthodologie – Mise en situation</i> 12 h / 2 jours</p>	<p>Entretien avec le jury <i>Acquis de l'expérience - Méthodologie – Mise en situation</i> 12 h / 2 jours</p>

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens du site de la délégation.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.
L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>